REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 19 FÉVRIER 2018 à 18 HEURES

Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bourges

Nombre de membres en exercice	Présents (dont suppléants)	Excusés	Absents	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation
52	40	1	2	12 février 2018	12 février 2018

Présents: Pascal BLANC, Daniel BEZARD, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN, Corinne SUPLIE, Robert HUCHINS, Denis POYET, Bernard BILLOT, Catherine VIAU, Philippe MERCIER, Nathalie BONNEFOY, Benoît CHALON, Philippe MOUSNY, Marie-Odile SVABEK, Pierre-Antoine GUINOT, Danielle SERRE, Bénédicte BERGERAULT, Annie MORDANT, Frédéric CHARPAGNE, Christelle PRENOIS, Eric MESEGUER, Irène FELIX, Marie-Hélène BIGUIER, Kevin GUEGUEN, Hugo LEFELLE, Lylian LASNIER, Agnès MENEZ, Olivier ALLEZARD, Paulette PIETU, Emmanuel DUMARCAY, Mireille GARON, Olivier PERRIN, Rémy CORBION, Jean-Pierre DOHOLLOU, Roland GOGUERY

<u>Suppléants:</u>
M. Aymar de GERMAY, excusé est remplacé par Mme Annie JACQUET M. Rodolphe BESTAZZONI, excusé est remplacé par Mme Jacqueline PORTIER

Excusée : Audrey DI PRIMA

Absents : Catherine PELLERIN, Yannick BEDIN

Pouvoirs :
Daniel GRAVELET donne pouvoir à Yvon BEUCHON Alain MAZÉ donne pouvoir à Denis POYET Véronique FENOLL donne pouvoir à Lylian LASNIER Marcella MICHEL donne pouvoir à Marie-Odile SVABEK Martial REBEYROL donne pouvoir à Philippe MOUSN Gérald FRAGNIER donne pouvoir à Jean-Pierre DOHOLLOU Agnès SINSOULIER donne pouvoir à Hugo LEFELLE Françoise CAMPAGNE donne pouvoir à Daniel BEZARD Nadine MOREAU donne pouvoir à Roland GOGUERY

M. Kevin GUEGUEN et M. Hugo LEFELLE sont désignés secrétaires de séance

Domaine: 7.1.1 Débat d'orientation budgétaire

- 24 -

Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2018

Président de séance : M. Pascal BLANC

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, en particulier les articles L2312-1 et L5211-36,

Vu le rapport d'orientations budgétaires annexé,

Vu l'avis favorable de la Commission Économie, Finances, Prospective, Contractualisation, Promotion du Tourisme du 2 février 2018 ;

Considérant que le Code Général des Collectivités Territoriales impose d'organiser un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent l'examen du Budget Primitif.

Le support de ce débat est constitué du rapport d'orientations budgétaires (ROB) ci-joint, comprenant les orientations budgétaires proposées pour 2018, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Conformément aux dispositions de la Loi NOTRe, il contient des éléments sur la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle de l'exécution des dépenses des personnels, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail).

La Loi NOTRe fait également obligation de mettre ce rapport en ligne sur notre site internet après adoption de la délibération.

A l'issue des échanges, il est demandé au Conseil Communautaire de prendre acte de la communication de ces éléments et de la tenue du présent débat.

M. Gérard SANTOSUOSSO rapporteur entendu, le Conseil Communautaire après en avoir débattu, prend acte de la communication de ces éléments et de la tenue du présent débat.

Fait à Bourges, le 20 février 2018

Pour le Président et par délégation, Le Vice-Président

Gérard SANTOSUOSSO

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte Dépôt Préfecture le Publication du

2 2 FEV. 2018

2.2 FEV. 2018

Pour le Président et par délégation, Le Directeur Général des Services, David VIGOUROUX

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.